

Le HCR en 2017

Mission

Les Nations Unies ont donné pour mandat au HCR de conduire et de coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. A ce jour (octobre 2016), 148 Etats sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, il s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile dans un autre pays et de rentrer volontairement dans son pays d'origine. De plus, le HCR recherche des solutions durables aux problèmes des réfugiés en les aidant à rentrer chez eux ou à s'installer définitivement dans un autre pays.

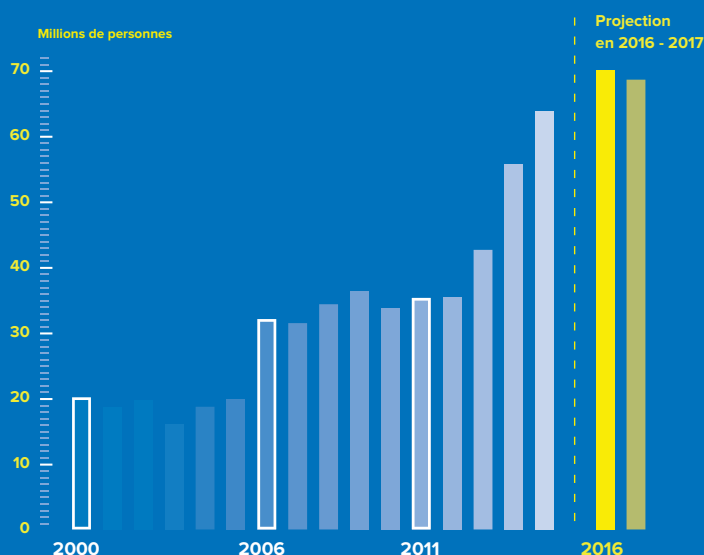
Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire (98 Etats membres en octobre 2016) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour au pays, les personnes déplacées

internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. A ce jour (octobre 2016), 89 Etats ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 68 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

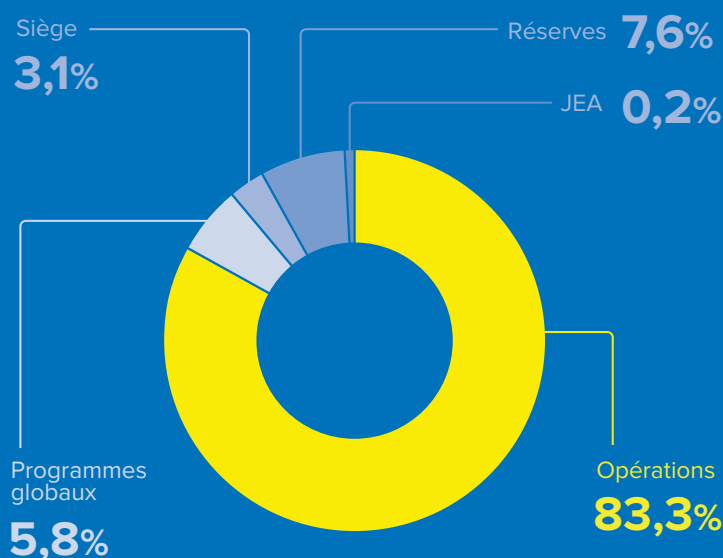
Le HCR s'efforce de prévenir les déplacements forcés de populations en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

L'agence mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'Organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui les concernent, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

64 millions de personnes relevant de la compétence du HCR




Un budget global de **7,3 milliards de dollars**



Chiffres clés des opérations en 2017


- AFRIQUE
- MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
- EUROPE
- ASIE ET PACIFIQUE
- AMÉRIQUES

 Personnel du HCR / 100 personnes par unité


ASIE ET PACIFIQUE

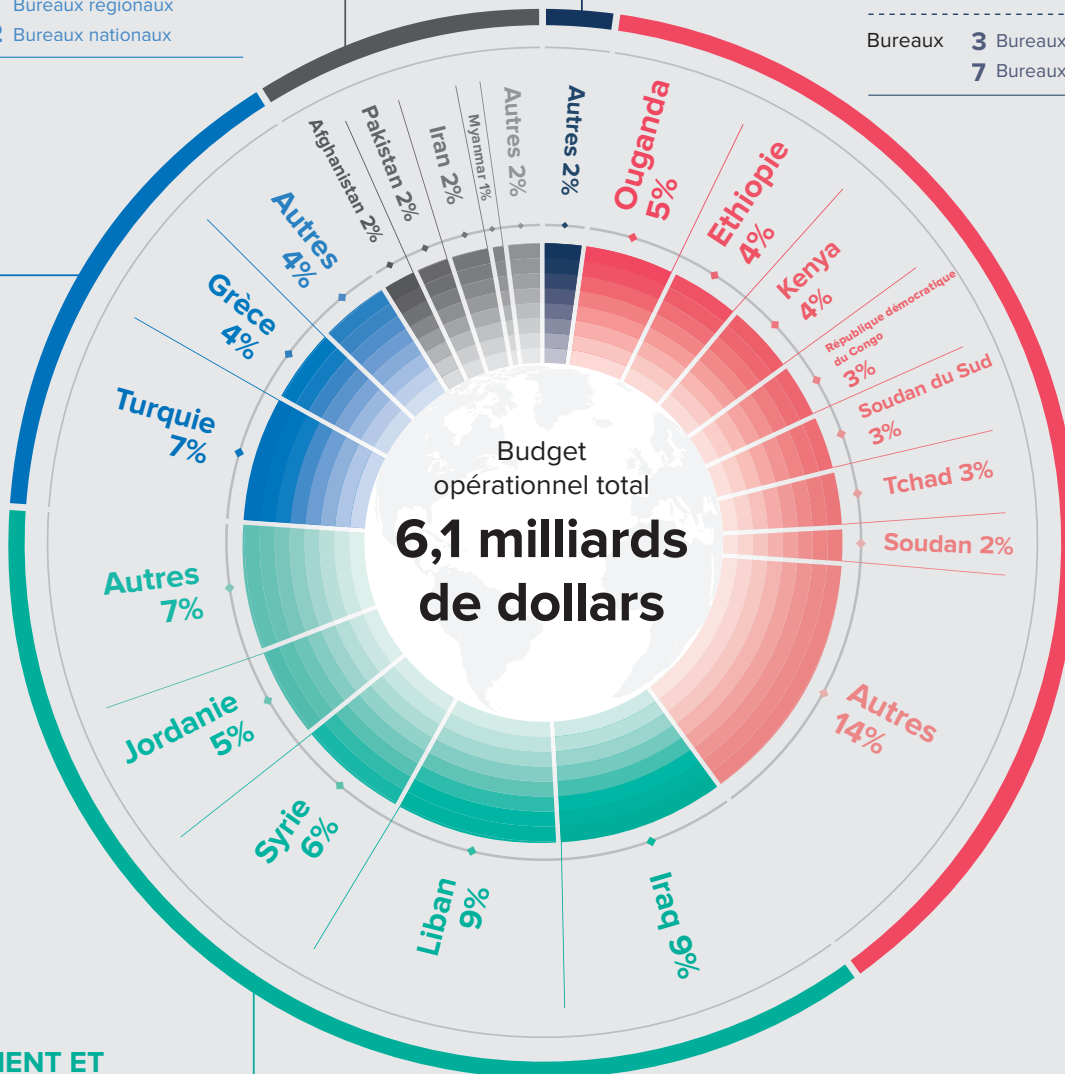
Budget **9%** Personnel **1 238**  Bureaux **3** Bureaux régionaux
18 Bureaux nationaux

AMÉRIQUES


Budget **2%**
 Personnel **447** 
 Bureaux **3** Bureaux régionaux
7 Bureaux nationaux

EUROPE


Budget **15%**
 Personnel **1 237** 
 Bureaux **6** Bureaux régionaux
22 Bureaux nationaux



AFRIQUE

Budget **38%**
 Personnel **5 365** 
 Bureaux **3** Bureaux régionaux
31 Bureaux nationaux

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Budget **36%**
 Personnel **2 029** 
 Bureaux **1** Bureau régional
11 Bureaux nationaux